Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 090-219000882-20260701-DELIB2026045-DE

DEPARTEMENT
DU
TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROUGEGOUTTE

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la convocation :
22/06/2026

Date d'affichage :
08/07/2026

SÉANCE DU 1er JUILLET 2026

****

L'an deux mil vingt-six, le premier juillet, à vingt heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mai 2020 des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de ROUGEGOUTTE.

Tous les membres présents : KARLE Jean - BAUMGARTNER Elisa - BILGER Clarisse - BLEICHER Mélanie - CHARNOT Nicolas – COURBOT Francis - GROSCLAUDE Sarah - HECK Isabelle - KIEFFER Emilie - MONCHABLON Florent - MULLER Jean-Luc - PERREZ Patrick - RONDON Mickaël - TROUILLAT Dominique - VENCK-MILLET Gabrielle

Nicolas CHARNOT a été nommé secrétaire de séance.

Objet de la délibération

N° 45

Demande de subvention au titre des amendes de police 2026

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'un dossier de subvention « Voirie et sécurité routière = travaux de signalisation » a été déposé au Conseil Départemental.

Cette année, un devis de la Sté HELIOS pour le marquage au sol de la Commune est présenté pour un montant total de 5.094,80 € HT. Il entre dans le cadre du dispositif des amendes de police/circulation routière/travaux commandés par les exigences de la sécurité routière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'autoriser le Maire à faire la demande de subvention et signer les documents afférents au dossier.

Fait et délibéré à ROUGEGOUTTE, les jours, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jean KARLE

MAIRIE DE ROUGEGOUTTE (90) Ter. de Belfort